

# Histoire du Val-Sainte-Marie

## CHAPITRE VI.

Les Trappistes sont obligés de se retirer en Suisse. Les habitants du canton de Fribourg les accueillent, et cherchent à les faire rentrer à la Valsainte. Le grand-conseil du canton refuse son autorisation; discours du président et d'un membre de l'opposition. Le gouvernement du Valais les reçoit à Géronde où ils passent trois ans.

Les Trappistes de Bellevaux partirent pour Fribourg en Suisse. Les uns y arrivèrent le jour de l'Assomption, et le reste de la communauté dans le courant du mois d'octobre 1850. Dans leur malheur ; ils étaient un peu consolés par l'espérance de pouvoir n'entrer bientôt au monastère de la [60] Valsainte. Mgr Jenny, évêque-comte de Lausanne et de Fribourg, instruit de ce qui s'était passé chez eux, leur avait écrit qu'ils pouvaient venir dans son diocèse, que le gouvernement du pays leur serait favorable, comme il l'avait été à leurs frères en 89.

Quand les Fribourgeois virent paraître de nouveau les Trappistes, toutes leurs pensées se portèrent sur le désert de la Valsainte (1) ; ils se réjouirent, persuadés qu'ils étaient qu'il allait reflorir par la présence des religieux de la Trappe. Il ne fut pas possible à ceux-ci de s'y transporter de suite : on alléguait qu'il fallait attendre la prochaine décision du gouvernement. Alors les bons Fribourgeois s'empressèrent de loger chez eux-les religieux à qui l'on ne voulait pas permettre de se réunir dans un même lieu, ni de porter l'habit de leur ordre. Il est juste de faire connaître ces dignes chrétiens qui donnèrent, en cette circonstance, tant de marques d'affection aux religieux. M. et Mme de Fagely, non contents de prendre chez eux un frère, envoyèrent à quelques autres [61] qui, après bien des difficultés, étaient parvenus à se réunir dans une ancienne maison de Jésuites, des voitures chargées de provisions, et renouvelèrent plusieurs fois cette oeuvre de charité. M. de Diesbach de Belleruche en fit autant ; les MM. Reyff voulurent avoir aussi des frères chez eux; ils leur cédèrent plus tard leur maison de campagne à Lantigny et leur envoyèrent également des provisions. Les dames de Praroman montrèrent un semblable empressement à secourir les Trappistes, qui obtinrent enfin la permission de se réunir à Posat, petit village situé à trois lieues de Fribourg ; mais il leur fut toujours défendu de porter l'habit de l'ordre. Là ils attendirent avec patience le résultat des démarches que tous les bons Fribourgeois et principalement M. Pierre Tobie Jenny, firent auprès du gouvernement pour obtenir leur rentrée à la Valsainte.

Les communes du Val de Charmey, où est situé ce désert, présentèrent à plusieurs reprises des pétitions très-pressantes au grand-conseil de la république. Elles rappelaient dans leurs demandes les services que les religieux de la Trappe avaient [62] rendus au pays, services qui n'étaient ignorés de personne, et qui étaient encore présents à leurs souvenirs. Elles conjuraient le gouvernement de leur rendre ceux qui leur avaient fait tant de bien et qui voulaient leur en faire encore.

Plusieurs autres communes, comme celles de Farvagny, de Posat, de Lantigny envoyèrent aussi de semblables demandes conçues en des termes si touchants qu'ils attendrirent bien des coeurs. M. Jenny, évêque de Fribourg et de Lausanne, insista avec force auprès du gouvernement ; il fit valoir dans sa pétition un motif qui aurait dû être accueilli avec transport : il dit que les Trappistes, outre le bien qu'ils feraient dans le canton, se proposaient de se charger de l'éducation des sourds-muets du pays, et apprendre des états à ceux d'entre eux qui en auraient

besoin pour vivre. Tout le monde espérait que le cri unanime du clergé et des fidèles serait entendu et que les vœux des Trappistes, comme ceux des Fribourgeois, allaient être exaucés, lorsqu'une révolution soudaine vint tout suspendre et tout ajourner.

La Suisse, en contact continu et immédiat avec la France, avait fortement senti la secousse que la révolution de juillet avait fait éprouver à toute l'Europe. Les partisans des idées nouvelles, en grand nombre dans le canton de Fribourg comme dans d'autres parties de la Suisse, profitèrent de cet ébranlement général pour opérer aussi chez eux une révolution. Ils publiaient chaque jour de nouvelles apologies de leur système. Le gouvernement, qui jusque-là s'était montré fort et plein d'énergie, déconcerté par ces publications alarmantes, n'eut plus que de la faiblesse : il se voyait menacé, attaqué de toutes parts, et n'avait presque pas de moyens de se défendre. Toutefois il mit en oeuvre le peu de force qu'il lui restait pour arrêter la révolution, il fit des menaces, établit une grande surveillance et témoigna qu'il était prêt à se défendre en cas d'attaque. Tout fut inutile ; ses ennemis parcouraient les campagnes et répandaient partout leurs écrits; ils [63] cherchaient à persuader le peuple (de la nécessité et des avantages d'une nouvelle constitution. Gouvernez-vous vous-mêmes, choisissez vos chefs, vos conseillers, vos représentants : alors, mais alors seulement vous serez libres et heureux. Tel était leur langage; à force de répéter ces phrases au peuple ils réussirent à en soulever une partie. Quand ils crurent que le moment était venu d'exécuter leurs desseins, ils essayèrent d'un coup d'état qui leur réussit parfaitement. Par leurs conseils, un grand nombre de paysans s'armèrent de gros bâtons et se mirent en route pendant la nuit, afin d'arriver à Fribourg de bon matin : ils entrèrent dans la ville, s'avancèrent jusqu'à l'hôtel du conseil d'État, et crièrent avec menaces qu'ils voulaient la liberté et un autre gouvernement. Ils montraient en même temps leurs bâtons, manifestant une volonté ferme de se défendre si on osait les repousser. Les chefs du gouvernement, avertis que le peuple de la campagne venait en foule, avaient eu le temps de prendre quelques mesures de police ; ils s'étaient réunis dans leur hôtel accompagnés de la force armée; ils espéraient calmer la multitude et la décider à reprendre le chemin de la campagne. Les orateurs du peuple ne cessaient de l'exciter, de le retenir jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu ce qu'ils souhaitaient. Allant et venant sans cesse, ils criaient plus haut que les autres : ils disaient que le temps était venu de rendre au peuple sa liberté; qu'il allait se faire justice lui-même si le gouvernement ne se hâtait d'accorder ce qu'il demandait. On n'entendait que des cris et des menaces. La vue de ces masses irritées par le refus des chefs de l'État était effrayante. Le jour avançait sans que rien ne fût encore décidé. Ceux qui dirigeaient le peuple déclarèrent que la scène finirait par des malheurs si le gouvernement persistait dans son refus. De son côté, la multitude agitant ses perches menaçantes, ne cessait de demander une nouvelle constitution, des représentants, des conseillers, des administrateurs de son choix. Les chefs de l'État, voyant que leur [64] fermeté ne faisait qu'augmenter la fureur des campagnards au lieu de la calmer, leur accordèrent enfin ce qu'ils exigeaient : ils assignèrent une époque pour l'assemblée générale du peuple qui nommerait lui-même ses gouvernants. Alors enfin la confusion et les menaces cessèrent; les campagnards venus de Morat et d'autres parties du canton retournèrent chez eux. Ainsi s'opéra la révolution dans le canton de Fribourg (2).

Pendant plusieurs mois tout le pays ne fut occupé que des [65] nouveaux événements, que d'assemblées, d'élections, de constitutions. Dans cet état de choses, les Trappistes durent s'armer de patience jusqu'à ce que le nouveau gouvernement fût constitué, et que tout eût repris une marche régulière. Ils n'avaient pas beaucoup à espérer pour leur rentrée à la Valsainte dans de telles conjonctures. Cependant, comme le peuple leur portait beaucoup d'intérêt, comme chacun paraissait vivement désirer qu'ils fussent admis de nouveau dans le canton, ils crurent qu'ils ne devaient pas désespérer. Après plusieurs mois d'attente, des personnages influents ayant repris cette affaire, les communes renouvelèrent leurs demandes que le nouveau grand-conseil fut obligé de prendre en considération.

Il fut prévenu par son président, M. l'avoyer de Montenach, du jour où l'on proposerait à l'assemblée la réadmission des Trappistes dans l'ancien couvent de la Valsainte. C'était le 26 du mois de mai (3). Il ne manqua pas un seul conseiller à la séance. Ceux qui voulaient cette

réadmission se firent un cas de conscience de s'y trouver ; ils savaient qu'il y avait un parti opposant, que ce n'était plus comme en 1790 où le Conseil Souverain, plein de respect et d'estime pour ces religieux, les avait accueillis à bras ouverts et les avait admis à l'unanimité. Depuis lors, des idées nouvelles avaient pénétré dans le canton, et y avaient fait des progrès tellement rapides qu'il était à craindre que la demande des Trappistes, toute fondée qu'elle était, ne fût rejetée. Les membres du nouveau grand-conseil, qui n'avaient pas dégénéré des sentiments de leurs ancêtres, crurent donc qu'ils ne devaient rien négliger afin de contrebalancer le parti de l'opposition, lequel, de son côté, ne manqua pas non plus à la séance, après s'être longtemps concerté sur les moyens à prendre, pour faire rejeter cette proposition.

[66] L'avoyer président, après avoir rappelé au grand-conseil qu'il allait s'occuper de l'affaire des Trappistes, fit rendre compte des pétitions des différentes communes en leur faveur. Les raisons qu'elles donnaient pour l'admission de ces religieux étaient si fortes et si évidentes qu'on n'y put rien opposer de solide. Plusieurs orateurs montèrent successivement à la tribune : ceux qui parlèrent pour les Trappistes, rappelèrent comment le conseil souverain, de l'année 1790, avait accueilli la supplique que lui avait présentée Dom Augustin de Lestrange, lorsqu'il sollicita l'admission de sa communauté au monastère de la Valsainte. Cette supplique portait que les Trappistes, entièrement morts au monde, passaient dans le cloître tout leur temps à la prière, au travail des mains et dans l'exercice d'une charité continuelle envers les pauvres et les voyageurs qui venaient leur demander l'hospitalité. Le conseil souverain crut que des hommes qui consacraient toute leur vie à des occupations si saintes et si utiles au prochain, ne pouvaient que faire beaucoup de bien au pays. La supplique de Dom Augustin fut à peine mise en délibération : les conseillers n'eurent tous qu'une voix pour faire leur éloge ainsi que pour déclarer qu'il ne fallait pas balancer à les admettre. Les orateurs catholiques surent tirer un bon parti de cette belle conduite de leurs pères, qui fait époque dans les annales du canton de Fribourg. Voudrions-nous, dirent-ils à l'assemblée, dégénérer de ces nobles sentiments ? Voudrions-nous, en rejetant aujourd'hui la demande des Trappistes, désapprouver ce que nos pères firent, il y a quarante ans, en leur faveur ? D'ailleurs les importants services que ces religieux ont rendus au pays, pendant qu'il a eu le bonheur de les posséder, sont encore présents à tous les souvenirs. Nos concitoyens se rappelleront longtemps que toujours ils furent les pères des pauvres, le soutien des veuves et des orphelins ; qu'ils avaient fondé ce pensionnat célèbre, où ils élevaient avec tant de soin et sans rétribution aucune, un grand [67] nombre d'enfants de 'notre canton. Voilà, ce nous semble, bien plus qu'il n'en faut pour convaincre les amis du bien et de l'humanité.

Celui qui parla avec le plus de chaleur et d'éloquence pour appuyer la proposition fut, sans contredit, M. l'avoyer de Montenach. Ce vieillard avait tout vu, et avait su apprécier le bien que les Trappistes avaient fait pendant leur séjour dans le canton de Fribourg ; il le rappela dans cette circonstance avec tant de force, qu'il étonna ceux-là mêmes qui leur étaient le plus opposés. Il développa fort au long ces deux points, savoir : les travaux des champs et l'exercice de la charité, qui occupaient après l'office divin la plus grande partie de leurs journées. Le noble avoyer dit qu'il manquait au pays des religieux amis de l'agriculture et exerçant des arts et des métiers ; que le peuple, fort sensible aux travaux des Trappistes, avait adressé au grand-conseil des pétitions très pressantes où il rappelait ce qu'ils avaient fait pour ce canton, ce qu'ils y feraient encore, si les représentants accueillaient favorablement la demande qu'il leur avait adressée, de les admettre de nouveau. Tandis qu'ils étaient à la Valsainte, et qu'ils défrichaient ce désert, devenu si sauvage et si stérile depuis que les Chartreux l'avaient abandonné, le peuple instruit de leurs travaux allait les voir et admirait leur patience, leur persévérance infatigable dans la culture de ces terres si ingrates. Quand il vit ensuite leur immense charité qui soulageait toutes les misères, non - seulement du Val de Charmey, mais presque de tout le canton, il les aima comme ses bienfaiteurs ; et lors de leur rentrée en France, la nouvelle de leur départ s'étant répandue partout, il les regretta vivement. M. de Montenach rappela toutes ces circonstances, et il le fit avec impartialité. Envisageant ensuite la question sous le point de vue politique, il n'hésita pas à

déclarer qu'il était de l'intérêt bien entendu d'une nation d'admettre les Trappistes. Il alléguait des faits à l'appui de son [68] opinion, prouva avec beaucoup de clarté combien d'avantages, résulteraient en saine politique, de la présence de ces religieux dans le pays. Et revenant ensuite avec force sur leurs travaux « L'exemple, dit-il, de ces hommes laborieux, qui après de longues prières savent trouver le temps de cultiver les champs et de faire produire, aux terrains les plus ingrats, ce qui leur est nécessaire pour leur propre subsistance et pour celle des malheureux ; la résignation et la persévérance qu'ils témoignent au milieu de si pénibles travaux, doivent être pour nous un puissant motif d'acquiescer à leur demande leur conduite est une importante leçon de moralité pour tous. Nos populations ne seront pas insensibles aux exemples que leur donneront les Trappistes, ils leur apprendront mieux que tous nos discours et nos lois, à fuir l'oisiveté, à aimer le travail et à s'habituer à la fatigue. J'insiste donc de toutes mes forces, et je verrais avec un extrême regret que l'assemblée n'eût pas égard aux raisons que je viens de donner... »

Tel fut, pour le fond, le discours de M. l'avoyer de Montenach il nous serait impossible de le rappeler mot à mot, nous ne pouvons qu'en rapporter le sens. Ce discours prononcé avec l'accent de la conviction la plus profonde et sorti de la bouche d'un vieillard qui avait vu tout le bien que les Trappistes avaient fait dans le canton, et qu'on ne pouvait soupçonner de la moindre partialité, fit la joie des uns et le désespoir des autres. Un conseiller du Val de Charmey, homme plein de bon sens et de savoir, dit en sortant de la séance que M. de Montenach n'avait jamais si bien parlé, que son éloquence n'avait jamais eu plus de force ni plus d'éclat. En effet, il défendit la cause de la vérité et de la justice par conviction, il la défendit avec un ardent désir de la voir triompher; et, comme M. de Montenach est un homme très-capable et naturellement éloquent, on peut juger de la force de ses paroles dans cette circonstance.

[69] À côté de ce discours, nous allons placer celui que prononça contre les Trappistes, un membre de l'opposition. Les lecteurs jugeront de la vérité, de l'éloquence et du style de l'orateur.

« MM., le canton de Fribourg vient de prendre place par sa glorieuse révolution parmi les peuples amis des lumières et de la liberté. Je ne pense pas qu'aucun de nous voulût dans cette circonstance faire un acte qui pût l'accuser devant ses concitoyens de regretter l'ancien régime et de vouloir rétrograder. Nous devons avant tout éloigner du pays ceux qui pourraient éteindre ces belles lumières qui brillent parmi nous depuis le nouvel ordre de choses. Or, les Trappistes sont de ce nombre, je n'emploierai point, certes, une expression trop forte en les appelant *obscurantins*. Oui, ces MM. sont ennemis de nos lumières et leur capuchon, si on l'admet, sera infailliblement l'*éteignoir du pays*, etc. »

L'autre avoyer, M. le comte de Diesbach, se déclara aussi ouvertement et dans le même sens que son collègue, comme lui il désirait vivement que le grand conseil se montrât favorable aux Trappistes ; et plusieurs fois, il avait témoigné combien il avait à cœur leur rentrée au monastère de la Valsainte, mais il craignait beaucoup que les pétitions des communes qui les réclamaient fussent rejetées. Ses prévisions n'étaient pas sans fondement; le discours où l'on appelait les Trappistes des *éteignoirs* prévalut, et la majorité du grand conseil se prononça contre eux.

Pour montrer qu'au contraire ces religieux ont toujours été la lumière du canton de Fribourg, tant qu'ils y ont demeuré, nous rappellerons en peu de mots leurs services. Dom Augustin établit à la Valsainte un pensionnat où étaient admis gratuitement les enfants qui n'avaient pas les moyens de payer, et il n'en manquait pas dans le pays. Ces enfants étaient non-seulement élevés gratis, mais encore nourris et habillés. Les dépenses que Dom Augustin faisait pour eux étaient si [70] considérables qu'il n'aurait jamais pu y suffire, si une providence particulière ne l'eût assisté. Les classes étaient très-bien tenues et très-fortes; le père abbé ne négligeait rien tant pour l'instruction que pour l'éducation des enfants. Chaque année, quelques jours avant la distribution des prix, il en envoyait plusieurs à Fribourg pour concourir avec les élèves du collège de cette ville. Leurs compositions étant toujours fort supérieures à celles de ces

derniers, et la justice voulant qu'on leur adjugeât le prix, on fut obligé de faire cesser le concours pour ne pas exciter de jalousies.

Plusieurs des élèves de la Valsainte embrassèrent l'état ecclésiastique, et ceux qui vivent encore attestent par leurs vertus et leurs lumières que le canton de Fribourg doit aux Trappistes ce qu'il y a de plus honorable dans son clergé : le doyen de Saint-Nicolas de Fribourg, le doyen de Neufchâtel, le père-gardien des Capucins de Bulle, etc., etc. Si l'orateur, qui appelait le capuchon un éteignoir, avait voulu dire qu'il éteint l'orgueil, l'insubordination et les autres passions, nous serions d'accord avec lui mais ce n'était pas là sa pensée sans doute. Aurait-il pu dans ce cas se prononcer contre ces religieux? Il ne voulait pas dire non plus que le capuchon éteint la vertu, car c'est toujours sous le capuchon qu'on a trouvé et qu'on trouvera les plus excellentes œuvres de charité, l'abnégation de soi-même, l'amour et le soulagement du prochain. Les Trappistes sont les enfants de saint Bernard, qui ne vécut que pour faire du bien, et répandre partout les lumières de l'Évangile.

Un prêtre respectable suscité de Dieu dans ces derniers temps pour développer l'intelligence des sourds-muets, pour leur apprendre la religion et les former à la vie sociale ce prêtre dont la mémoire est en bénédiction chez tous les peuples de la terre, que les hommes de tous les partis sans exception admirent et respectent ; l'abbé Sicard jugeait les Trappistes bien autrement que l'orateur dont nous parlons.

[71] Il n'y avait selon lui que ces religieux qui pussent continuer convenablement son oeuvre ; aussi il ne négligea rien pour obtenir que l'éducation des sourds-muets leur fût confiée. Il en écrivit au père abbé du Gard, Dom Germain Gillon; il lui représenta d'une manière si touchante combien il importait aux sourds-muets que sa communauté se chargeât après lui de leur éducation, que Dom Germain se laissa persuader. L'abbé Sicard lui envoya son principal professeur avec deux sourds-muets déjà instruits, et l'on fit choix de deux religieux, qui furent chargés d'apprendre incontinent les signes d'après sa méthode. Quelques mois après, l'école eût été ouverte si des obstacles imprévus et insurmontables n'eussent arrêté ces heureux commencements et fait évanouir le projet. L'abbé Sicard en fut profondément affligé; pendant le reste de ses jours, il gémit de voir ses espérances déçues, et ses chers élèves privés des soins tout paternels que leur auraient prodigués les religieux. Mgr l'évêque de Fribourg conçut la même pensée et eut un moment les mêmes espérances. Le bien qui devait résulter de l'admission des Trappistes pour les sourds-muets de son diocèse était un puissant motif en leur faveur. Monseigneur le fit valoir avec tout le zèle et toutes les lumières qu'on lui connaît; mais cette fois encore on fut trompé : Dieu, dont les desseins sont impénétrables, permit qu'il y eût une forte opposition dont on ne put triompher. On conçoit avec quelle ardeur, avec quel succès les Trappistes se seraient livrés à l'éducation des sourds-muets, quand on songe que, voués par état à la retraite et au silence, ils eussent pu sans l'interrompre, rendre cet immense service à la société, et instruire ces enfants auxquels ils auraient donné tous leurs soins, prodigué toute leur tendresse.

Quelques jours après le rejet par le grand-conseil des pétitions que les communes du canton lui avaient adressées avec empressement et à plusieurs reprises, M. l'avoyer de Montenach [72] invita à dîner un de ces religieux que des affaires avaient amené au chef-lieu du canton. Il ne manqua pas de lui dire tout ce qu'il avait fait dans la vue de déterminer les conseillers à se prononcer pour le rétablissement des Trappistes à la Val - Sainte : il termina par ces paroles : *ce n'est qu'avec un extrême déplaisir que j'ai vu qu'on ne se rangeait pas de mon avis.* Les Trappistes ne peuvent oublier cette conduite de l'honorable avoyer qui comprend si bien l'utilité de leur institut.

Les vrais chrétiens apprirent avec une profonde douleur le refus du grand-conseil ; car, outre cet avantage dont nous avons parlé et dont devait être privé le pays, le Val de Charmey avait besoin d'être vivifié et ne pouvait l'être que par les Trappistes. Ce désert inculte avait changé de face lorsqu'ils l'habitaient avant la première révolution. La troupe des solitaires qui le cultivaient réjouissait le reste de la vallée, et l'on eût dit que ce désert, auparavant si sauvage et

si triste, s'était changé en un paradis de délices. Mais à peine en furent-ils sortis qu'il reprit son aspect sombre; aussi ne faut-il pas s'étonner, si les habitants de Charmey et des communes voisines firent tant de démarches pour obtenir leur retour à la Valsainte. Les religieux, au milieu de ces nouvelles épreuves, ne cessèrent de bénir le Seigneur, d'adorer ses desseins en se résignant à tout ce qu'il permettait. Nous avons dit qu'ils s'étaient tous réunis à Posat. Ils observaient leur règle autant que les circonstances pouvaient le leur permettre, et recevaient chaque jour de nouvelles marques d'intérêt et d'affection des habitants de l'endroit. Ces bonnes gens furent inconsolables de ce qui venait d'arriver; la pensée que ces hommes de Dieu allaient les quitter bientôt leur causa une profonde tristesse. L'hospitalité qu'ils leur accordèrent était vraiment digne des fidèles de la primitive Église; il serait presque impossible de rapporter tout ce qu'ils firent : un volume entier ne suffirait pas au récit de toutes leurs charités.

[73] Le prieur ayant perdu tout espoir de réussir à Fribourg, écrivit en Valais. Le supérieur du séminaire de Sion, à qui il s'adressa, lui fit une réponse favorable. Aussitôt il se mit en marche avec un de ses frères qui voulut porter tout le temps son paquet : c'étaient des habits religieux. On était en mai 1831, et la chaleur dans les gorges des montagnes était déjà excessive. A peine arrivé à Saint-Maurice, petite ville frontière du Valais, le prieur alla demander à l'abbé du monastère la permission de revêtir chez lui son habit régulier après lequel il soupirait depuis si longtemps. On dîna à l'abbaye, puis on se remit en marche. Le lendemain, le prieur se rendit avec le supérieur du séminaire chez le grand-bailli. Il présidait le conseil ; il fit entrer le prieur dans la salle, lui rendit toutes sortes d'honneurs, et lui accorda sa demande. La difficulté était de trouver une maison on parla d'un ancien monastère appartenant à l'évêque; le prélat habitait un chalet sur une des hauteurs qui avoisinent la ville. Le prieur alla le trouver, en fut très-bien accueilli, obtint de pouvoir s'établir dans la maison qui était inhabitée depuis vingt-un ans, et de prendre la ferme attenante, moyennant une légère redevance. Les deux religieux s'y rendirent dès le lendemain matin. Cette maison, ancien couvent de Carmes, que les Trappistes avaient déjà occupée quelque temps pendant la révolution, se nomme Géronde : elle est bâtie sur un roc qui s'élève non loin de Sierre, dans la vallée, à trois lieues de Sion, à six de Brigg. Pendant plusieurs jours les deux pères furent occupés à balayer et à transporter les monceaux d'ordures qui encombraient la maison, aussi bien que l'église ; ils firent réparer par quelques ouvriers les dégâts qu'il était de toute nécessité de *faire* disparaître, ornèrent l'église de leur mieux., y mirent le Très-Saint-Sacrement, achetèrent de la vaisselle en terre, fabriquèrent eux - mêmes quelques tables grossières, et dix jours après, la communauté, avertie par une lettre du prieur, arriva et trouva, dans un réfectoire [74] improvisé, un souper plus que frugal. En arrivant, on avait été de suite à l'église chanter le *Te Deum*, et le soir même chacun reprit, en le baisant et le baignant de ses larmes, son saint habit de religion. On coucha comme on put pendant quelque temps, et dès le lendemain on commença à chanter la grand-messe et tous les autres offices.

Plusieurs familles notables du Valais désiraient établir les Trappistes sur leurs propriétés; mais ceux-ci préférèrent l'ancien couvent des Carmes, quoiqu'il 'offrit bien peu de ressources, à cause de sa position retirée et très-solitaire; Géronde (4) n'est réellement qu'un rocher aride où l'on ne trouve presque rien pour les besoins de la vie. Pour avoir de l'eau, il fallait aller la chercher au pied du rocher, à près d'une demi-lieue de distance; et les religieux étaient obligés d'y descendre plusieurs fois par jour pour le service du couvent. Une autre incommodité bien pénible, c'était encore l'éloignement du jardin, placé aussi au bas de la montagne, en sorte que la communauté ne se fatiguait pas moins pour descendre et remonter, que par le travail de culture et d'exploitation. Elle endura, pendant plus de trois ans, les incommodités du site de Géronde, avec une grande patience. Il est vrai qu'elle était consolée par les témoignages continuels d'estime [75] et d'affection qu'elle recevait du gouvernement, du clergé et du peuple si chrétien du Valais. Les chefs de la république, ainsi que les notables du pays la visitaient souvent et venaient se recommander à ses prières. Le 7 septembre, le père prieur reçut du gouvernement de ce canton la lettre suivante :

Sion, 7 septembre 1831.

« Très-révérénd père prieur, dans votre solitude, vous ignorez peut-être que la fête de demain est spécialement consacrée dans ce canton, ainsi que dans toute la Suisse, à des prières générales, pour invoquer sur notre patrie les faveurs du Ciel et implorer ses miséricordes.

« Déjà toutes les heures de la journée et une bonne partie de celles de la nuit sont dédiées chez vous à des oeuvres de piété dont vous nous partagez abondamment les mérites, et c'est presque extraordinaire de venir vous parler d'actes extraordinaires de dévotion. Il vous sera cependant agréable d'apprendre, qu'au moment où vous obtenez aux pieds des autels ce que vous demandez la population entière de votre patrie actuelle y est également-prosternée, pour supplier le Ciel de daigner aussi exaucer les prières qu'elle lui adresse dans les intentions que viennent de lui rappeler et l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. « Agréé, très révérend père, que je vous transmette un exemplaire de la publication que le conseil d'état a fait faire en cette circonstance. Agréé aussi que je profite de cette occasion pour vous réitérer ma vive gratitude, de ce que vous avez bien voulu penser à moi et à ma famille, en nous associant aux trésors des grâces qui sont la récompense de ces actes d'austérité, de ces jeûnes, de ces prières continuelles et de tant d'autres œuvres méritoires qui remplissent toute votre existence. Je sais apprécier la faveur que vous nous faites. Plus que jamais je sens combien me sont nécessaires [76] les prières des âmes saintes, dans la carrière où il a plu à la divine Providence de me placer. »

Au nom du gouvernement du Valais :  
(Signé) » *De Courten*, Grand-Bailli.

Quelque stérile que fût le rocher de Géronde, les religieux essayèrent de cultiver les endroits qui avaient quelques pouces de terre ; et, à force de travail, ils y récoltèrent assez de légumes pour leur usage. Ils tentèrent aussi de dessécher un marais qui était au pied de la montagne. Pendant deux ans ils consacrèrent l'hiver et tous les moments dont ils purent disposer en été, pour effectuer le dessèchement. Ils prodiguèrent leurs travaux et leurs sueurs, et ce ne fut pas en vain. Une partie du marais leur donnait déjà des légumes ; il aurait suffi de quelques années pour en faire un champ très fertile. Les habitants du pays étaient émus de compassion à la vue des fatigues des religieux, dont la patience et le courage excitaient aussi leur admiration. Au retour de ces pénibles travaux, ils allaient ranimer leur zèle aux pieds des autels, et chantaient l'office divin avec une ardeur capable d'étonner ceux qui en étaient témoins.

Dieu, dont les desseins sont impénétrables, voulut affliger le Valais par des calamités imprévues. Dans le mois d'août 1834, la fonte extraordinaire des glaciers des Alpes occasionna des inondations qui ravagèrent tout le pays; des villages entiers furent engloutis sous les eaux, les plaines cou-vertes d'une abondante moisson n'offrirent plus qu'un lac depuis Brigg jusqu'à Saint-Maurice. La désolation était générale, les Trappistes sur leur rocher contemplaient tristement tant de désastres, priant le Seigneur d'y mettre un terme et de prendre pitié d'eux et des bons Valaisans. Pendant près d'un mois que dura cette inondation si terrible, les religieux [77] ne négligèrent rien pour en diminuer les ravages; ils aidèrent les habitants de ce pauvre pays à fixer le lit d'un torrent dont les eaux furieuses avaient jusque-là brisé toutes les digues qu'on leur avaient opposées. Une personne très intelligente du monastère communiqua à cet égard ses idées qui furent adoptées par le gouvernement. Cette personne dirigea elle-même les travaux et obtint un succès complet ; le lit du torrent fut fixé, l'inondation cessa, et l'on put insensiblement dégager les maisons remplies de gravier.

L'embarras de ces pauvres religieux était extrême; car, ainsi qu'aux habitants du pays, l'inondation venait de leur enlever toutes leurs espérances. Dieu, qui n'abandonne pas les siens, voulut que, tandis qu'il les affligeait ainsi sur une terre hospitalière, le diocèse de Besançon ne les perdît pas de vue, et que M Gousset, maintenant archevêque de Reims, et alors vicaire-général du diocèse de Besançon, de concert avec M. Breuillot, restaurateur du grand séminaire de cette ville, trouvât, après bien des recherches, un local convenable pour les Trappistes.

## VSM - Chapitre VI

### Notes du chapitre VI

(1) L'ancienne chartreuse de la Valsainte est devenue célèbre par le séjour qu'y firent les Trappistes pendant la révolution française.

Louis Henry de LeStrange, qu'on appelle en religion Dom Augustin, né en l'an 1754, au château de Colombier-le-Vieux en Vivarais, de parents aussi distingués par leur noblesse que recommandables par leur piété, commença ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Irénée de Lyon et les acheva au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. En 1780, après avoir reçu les ordres sacrés, il fut obligé de revenir dans sa famille. Il allait repartir pour Paris afin de s'y livrer aux travaux apostoliques, lorsque Mgr de Pompignan, archevêque de Vienne en Dauphiné, le nomma son grand-vicaire. Effrayé du fardeau qui venait de lui être imposé, il partit incognito pour la Trappe, où il fut admis, et prononça ses vœux en 1781 après les épreuves d'usage; il était maître des novices, lors de l'assemblée des états-généraux; il prévint que tout allait finir par une terrible catastrophe, que la religion allait être persécutée, les prêtres mis à mort ou chassés, et les monastères détruits. Il pria ses supérieurs de lui permettre d'aller en Suisse pour trouver un lieu de refuge où les Trappistes pussent se retirer. Il alla donc à Fribourg et présenta au gouvernement une supplique qui fut agréée. Il obtint la chartreuse de la Valsainte abandonnée depuis quelque temps, et y conduisit une colonie de Trappistes qui furent accueillis avec transport partout où ils passèrent dans le canton de Fribourg.

Dom Augustin devint abbé de la Valsainte, d'où il envoya des colonies en beaucoup d'endroits et en particulier en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et en Amérique. Comme il prévint que la persécution de la religion allait amener une grande pénurie de prêtres, il établit à la Valsainte une école où se formaient à la piété et dans les belles-lettres beaucoup de jeunes gens qui plus tard embrassèrent l'état ecclésiastique et rendirent à la religion de grands services. Persécutés par Bonaparte, les Trappistes furent obligés d'abandonner la Valsainte et s'en allèrent en Pologne, en Russie, etc. Ils rentrèrent encore à la Valsainte, et lors de la Restauration, ils revinrent en France et s'établirent de nouveau à la Grande-Trappe.

Quant à Dom Augustin, après un grand nombre de voyages et de travaux, qu'il serait trop long de rapporter dans une simple notice, il s'endormit paisiblement dans le Seigneu, le 16 juillet 1827, fête de saint Étienne, troisième abbé de Cîteaux et père spirituel de saint Bernard.

(2) Cette émeute, qu'on appelle en Suisse *la Journée des bâtons*, inspira aux bons chrétiens du canton de Fribourg de vives alarmes sur le sort de la religion et des communautés religieuses. Ce pays si plein de foi qui s'était résigné à une révolution politique, était résolu de ne pas souffrir qu'on portât la moindre atteinte à ses croyances, ni que l'existence des établissements ecclésiastiques fût compromise. Les nouveaux gouvernements sentirent qu'il ne fallait pas froisser le peuple dans ce qu'il avait de plus cher. Ils mirent dans la nouvelle constitution un article conçu à peu près en ces termes : *la religion catholique, apostolique et romaine est la seule qui puisse être exercée publiquement dans le canton de Fribourg*. Néanmoins quelques années après il fut permis aux protestants d'avoir un temple dans la ville même de Fribourg. On se rappelle avec quelle injustice et quelle inhumanité le gouvernement d'Argovie a décrété la suppression des couvents qui existaient dans ce pays, avec quelle impitoyable rigueur il a chassé de leurs asiles les religieux et religieuses, sans que leurs justes plaintes aient pu rien obtenir. Cette conduite généralement blâmée dans toute l'Europe, l'a été surtout dans le canton de Fribourg. L'indignation était telle que le temple des protestants ouvert dans la rue de Morat, fut fermé sur-le-champ par ordre de l'autorité civile. Dans la réunion extraordinaire de la diète fédérale occasionnée par l'expulsion des communautés religieuses du canton d'Argovie, les députés de Fribourg ont déclaré au nom du peuple, et par ordre exprès de leur gouvernement, qu'ils protestaient de toute leur force contre la conduite des hérétiques d'Argovie envers les couvents de leur canton. L'on voit que les Fribourgeois tiennent encore à leur religion, aussi les communautés établies à Fribourg et dans d'autres endroits du canton, continuent de vivre en paix dans la pratique des devoirs de leur état. Les Bernardins, les Jésuites, les Capucins, les Rédemptoristes, les Cordeliers, les Augustins et plusieurs couvents de femmes existent depuis 1830 avec autant de sécurité qu'auparavant.

(3) Voir le journal *Le Véristique* de Fribourg, du 28 mai 1831.

(4) Géronde est le seul beau site qu'il y ait dans le Valais. Ce rocher, de forme à peu près ronde, s'élève au milieu de la plaine et présente un coup d'oeil très-agréable. Il fut donné aux Carmes dans les beaux jours de leur ordre; ils y bâtirent un couvent et une belle église qui existent encore, ainsi que les douze grottes qu'ils pratiquèrent dans le roc du côté où le Rhône le mouille. Ces grottes ont des fenêtres très-régulières, dont les cadres en bois paraissent tout neufs quoiqu'ils soient assez anciens. On ne conçoit pas comment les Carmes pouvaient aller dans ces grottes percées à une fort grande hauteur, et que le Rhône rend inabordable; les gens du pays disent qu'ils y allaient par un souterrain qui partait du monastère : mais on n'y voit pas le moindre vestige de ce souterrain, et une telle tradition ne paraît guère vraie semblable.